

# Le Riézois

Bulletin municipal  
de la Commune de Riez



N° 7  
Octobre-Novembre-Décembre 2002



## Le mot du Maire

La saison estivale a été fertile en événements divers. Les citer tous conduirait à en oublier au détriment de certains de nos concitoyens qui ont œuvré intensément à la vie de notre village. Fêtes, musiques, manifestations variées... ont conduit à Riez de nombreux vacanciers à la recherche de sensations nouvelles, de dépaysement, cela pour affronter avec force l'année de travail à venir. Merci à tous les Riézoises et les Riézois pour leur participation active.

Mais au-delà de cette vie animée, trépidante même, avons-nous pris le temps de rêver, de nous arrêter devant une lavande parfumée, de suivre le vol d'une abeille chargée de miel pour souffler et méditer sur la beauté de notre terre si mer-

veilleuse, pour rien, simplement pour dire je vis.

Je l'espère grandement et vous souhaite à tous une bonne rentrée.

# Compte-rendu sommaire

de la séance ordinaire du Conseil Municipal  
du vendredi 28 juin 2002

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusés : M<sup>me</sup> AMELOT qui donne pouvoir à M<sup>me</sup> BALIONE.

M<sup>me</sup> Lucette BALIONE a été élue secrétaire de séance.

## **03.02 : Décision**

M. le Maire confirme Maître François BALIQUE, Avocat de la Commune dans l'affaire qui oppose la Commune à M. GARRIDO.

## **99.02 : Décision modificative n° 1**

Pour le budget général section dépenses, une somme de 4 000 passe de l'article 6232 à l'article 6574.

## **100.02 : SUBVENTIONS**

Association Point d'Orgue 77 ; La Sauce 382 ; Sporting Club Riézois 3 309 pour l'organisation des fêtes, en l'absence de comité des fêtes.

## **101.02 : DÉMARCHE DE CRÉATION D'UN PAYS DU VERDON**

Le Conseil s'associe à la réflexion portée par le syndicat mixte des Pays du Verdon et désigne M. BLIEK pour représenter la Commune.

## **102.02 : PRINCIPÉ D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Le Conseil approuve l'adjonction de la Commune de Valensole au périmètre de la future communauté de communes.

## **103.02 : MODIFICATION DE POSTE**

Un poste de conducteur territorial 2<sup>e</sup> niveau est transformé en poste d'agent de maîtrise.

## **104.02 : HEURES SUPPLÉMENTAIRES Police Municipale**

L'indemnité horaire pour travaux supplémentaires sera appliquée à la Police Municipale.

## **105.02 : REMBOURSEMENT DE SALAIRES M. N. T.**

Une convention de gestion des prestations du contrat de maintien de salaire est passée avec la M. N. T.

## **106.02 : REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Le taux maximum est appliqué à la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux EDF.

### **107.02 : ABONNEMENT**

L'abonnement à la Société Scientifique et Littéraire est renouvelé pour 39 .

### **108.02 : CONTRAT DE MAINTENANCE D'UN DIBTIC**

Ce contrat est passé avec la Sté Pantega pour l'appareil et les logiciels de gestion de la régie des droits de place.

### **109.02 : ENCAISSEMENT DES DROITS DE PLACE**

Pour les foires et marchés, l'encaissement se fera au moyen d'un appareil qui délivrera un ticket personnalisé.

### **110.02 : FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT**

La Commune participe à hauteur de 1 037 au F. S. L. comme chaque année.

### **111.02 : AVENANT F. A. J.**

La Commune participe au Fonds d'Aide aux Jeunes à hauteur de 263 .

### **112.02 : CONTRATS DE LOCATION PHOTOCOPIEURS**

Deux contrats de location sont passés avec la Sté Ikon pour des photocopieurs dans divers services.

### **113.02 : CONTRAT CEGETEL**

La Commune souscrit à l'offre Cegetel pour la tarification des communications téléphoniques.

### **114.02 : CONVENTION COFFRETS FORAINS**

Une convention de passage d'un câble souterrain d'EDF par la Société Azur Travaux est signée pour le Secteur Chapitre.

### **115.02 : CONVENTION POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Une convention est signée avec M. PECHERAL et le Crédit Agricole pour la mise en place de candélabres.

### **116.02 : CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - PERCEPTION**

Un contrat est signé avec M<sup>me</sup> Claude BREGEON pour la maîtrise d'œuvre de la construction de la future perception pour une rémunération estimée à 18 355,06 .

### **117.02 : CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - VESTIAIRES**

Un contrat est signé avec M. Yann ALCARAZ pour la maîtrise d'œuvre de la construction de vestiaires, pour une rémunération estimée à 3 588 .

### **118.02 : VENTE DE LA MAISON PRUDHON**

Pour un montant de 196 278 , la maison est vendue à la S.C.I. CADOUREL dont le siège social est à 82140 Saint-Antonin-Noble-Val.

### **119.02: DÉCLASSEMENT ET CLASSEMENT DE VOIES**

Le déclassement des Allées Louis Gardiol et par échange le classement de la Rue Hilarion Bouret sont demandés au Conseil Général des Alpes de Haute-Provence.

Une minute de silence est observée en mémoire des Conseillers Municipaux de Nanterre.

### **120.02: DÉCLASSEMENT ET CLASSEMENT DE VOIES**

Le Conseil confirme l'approbation des comptes administratifs 2001, conformes aux comptes de gestion de M. le Percepteur.

### **121.02: RÉSORPTION DE LA DÉCHARGE**

Le bureau d'études DIASTRATA devant être chargé du dossier dont le montant de l'étude s'établit à 72 405,84 HT, des subventions sont demandées à l'Union Européenne, l'État, la Région PACA, le département des Alpes-de-Haute-Provence et l'ADEME.

### **122.02: FÊTES du 15 AOÛT - CONTRATS**

Les orchestres avec Mistral Gagnant, Sono Latino et Mistral Gagnant sont retenus pour 1 327, 610 et 1 520, pour les fêtes des 15, 16 et 17 août 2002.

### **123.02: CONTRAT SITE INTERNET**

Pour la création et le maintien du site internet de la Commune, un contrat est passé avec la Sté Internet Média Services.

### **124.02: CONVENTION D'ÉTUDE RENAULT-BROT**

Une convention d'étude béton pour 2 425 HT est passé avec le Bureau Renault-Brot pour l'immeuble devant recevoir la future perception.

### **125.02: CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES**

La Mare utilisera les locaux de l'école maternelle durant l'été 2002 pour l'organisation du Centre de loisirs sans hébergement.

*Résumé affiché le 1<sup>er</sup> juillet 2002 à la porte de la Mairie*

.....  
• Depuis début septembre,  
• les ambulances ont repris  
• du service.  
• M. François CANO  
• 4, avenue Frédéric Mis-  
• tral  
• 04 500 RIEZ  
• Tél. : 04 92 77 97 66  
• .....

#### **Deux nouveaux employés à Riez**

- M<sup>me</sup> Karine PAZOS en remplacement de M. Fréchin (qui a fait valoir ses droits à la retraite) au Service de l'Urbanisme.
- M<sup>me</sup> Frédérique ALAIS en remplacement de M<sup>me</sup> Nadia CHAUMETTE (qui a fait valoir ses droits à la retraite) au poste d'auxiliaire de puériculture (Crèche Halte Garderie).

## *La vie de la cité*

► Aller au secours des autres de jour et de nuit n'est pas sans danger. Le lieutenant des pompiers Gilles BONDIL en a fait la triste expérience. En serrant à droite pour éviter un véhicule qui venait en sens contraire, son camion s'est couché dans le fossé. Secouru par ses camarades, le lieutenant a été conduit à l'hôpital de Manosque. Actuellement tout est rentré dans l'ordre, le mauvais souvenir est oublié. Le Maire et l'équipe municipale assurent les sapeurs pompiers de leur soutien et les remercient grandement pour leur rôle permanent et indispensable, particulièrement en cette période estivale où les sollicitations sont malheureusement intenses.

► Le 15 août, le concours des maisons fleuries a honoré ses lauréats. Tout le monde a été récompensé car ces amoureuses des fleurs (les participants étaient en majorité des dames) ont toutes œuvré à l'image de marque de Riez, à son accueil chaleureux. Le contraire eut été étonnant, le premier prix est revenu à M<sup>me</sup> Flachet qui, depuis des années, oblige le promeneur à s'arrêter devant sa maison de la Bourgade. La façade regorge de fleurs diverses. Quel travail ! Mais la passion est là qui permet une telle richesse de couleur. Bravo et à l'année prochaine avec plus de participants encore.



► La nouvelle exposition de Michel Bulloz s'est tenu jusqu'à la fin août. Il a fallu à l'artiste trois ans pour la préparer. Son art fondé pour une large part sur l'improvisation s'est exprimé sur la musique. Différents tableaux par collage, dessins, différents poèmes ont été exposés dans sa galerie des Mongettes.



## Un nouvel élan

► L'été à Riez a été riche en événements. À ma demande, pour une représentation unique, *le procès de l'empoisonneuse*, le 9 juillet, la Directrice des Archives Départementales est venue avec les comédiens qui s'étaient déplacés pour la tournée des Chambrettes relatant la Révolution de 1851. La musique à Riez a montré le visage de la diversité. J'ai obtenu que le Conseil Régional subventionne le *Festival des IV Colonnes*, ce qui a pu donner à plus de 1 500 spectateurs le choix d'une programmation riche et variée. Les *concerts à la Cathédrale de l'Association Point d'Orgue* ont bénéficié eux aussi du soutien de la Région et ont contribué aussi à l'éclat de la saison musicale, sans compter bien sûr les concerts de J.-L. Baumadier.

Le Président de la Commission Culture au Conseil Régional, le Vice-Président Christian Martin, nous a obtenu que l'orchestre régional vienne à Riez le 19 octobre pour permettre à tous d'accéder à la culture musicale sous une forme conviviale et de qualité dans le cadre de la Cathédrale.

Leader+ est accordé au Parc Naturel Régional du Verdon. Les fonds européens, auxquels vont s'ajouter les fonds de l'État et ceux de la Région, sont là pour financer le développement de notre pays. Tout projet qui vise à développer les activités hors saison ou hors du circuit touristique traditionnel, c'est-à-dire les gorges proprement dites, sont finançables dans le cadre du programme Leader+. Les procédures de sélection des projets se mettent en place et en tant que Président de la Commission Développement, je reste à la disposition de tout porteur de projet éventuel.

Le circuit du gypse est en voie de réalisation sous la direction du Parc du Verdon et en association avec les Amis du Vieux Riez. Il donnera sous forme de panneaux, tout au long de la vieille ville, et de livrets, une explication du gypse de Saint-Jurs à Riez. En préfiguration du futur Musée de Mazan, une exposition tirée du Musée de Salagon présentera un aperçu des richesses du gypse.

Il s'agit maintenant de poursuivre et d'amplifier notre effort pour lui donner un nouvel élan.

Jean-Gabriel Blik, Adjoint au Maire de Riez, Chargé de la Culture  
Président de la Commission Développement du Parc Naturel Régional du Verdon

### ► **Le procès de l'empoisonneuse de Riez, 1758**

*Soirée lecture d'archives, présentée par les Archives Départementales.*

Un archer, un simple archer de violoncelle qui débute sur une note grave, entre les mains d'Eugénie venue participer à la soirée avec son instrument. Ainsi, commence cette soirée, place de la mairie où Catherine Bost-Broé, Daniel Hanivel, Alain Pudal et Christian Vidal nous invite à plonger dans le passé historique de Riez.

L'histoire commence en 1757. Suzanne Philipp a 18 ans et est mariée au savetier de la ville, Nicolas André, âgé de 36 ans. Le 28 janvier 1758, elle est condamnée par contumace pour crime d'empoisonnement contre son mari qui a porté plainte. On l'accuse d'avoir empoisonné la soupe qu'elle préparait pour lui. Viande avariée ? Poison mortel ? Tous les indices semblent l'accuser : elle est surprise à laver de la viande bouillie avant de la manger elle-même, elle s'habille en noir bien avant le soir fatal, elle est prise de vomissements (comme de nombreuses femmes enceintes...).





L'affaire est donc extrêmement grave et pour le juge Joseph-Louis Simon, Suzanne est coupable sans l'ombre d'un doute. D'autant plus coupable que, sur les conseils de ses parents apeurés, elle prend la fuite en se dirigeant vers Cavaillon. Rattrapée puis arrêtée, elle est finalement écrouée le 8 avril 1758 dans les prisons de Riez (dont le concierge n'est autre à cette époque qu'un certain Bondil). Toutefois, les incohérences sont nombreuses et poussent le mari à retirer sa plainte. Pourquoi la cour ne tient-elle aucun compte des témoignages favorables à Suzanne ? Et que faisait la voisine, Magdeleine Daumas, à manger cette soupe le soir même chez Nicolas André ? Étaient-ils amants ?

La sentence est sans appel. Elle est condamnée à demander pardon au roi et à Dieu en portant à genoux un cierge de cire chaude de 2 livres, à être *pendue et étranglée* sur la place Saint-Antoine, son corps brûlé et les cendres jetées au vent. Sans compter les 200 livres d'amende qu'elle doit verser à la justice...

En définitive, ce qui lui est reproché, c'est simplement d'être une femme, de ne pas être à sa place, d'avoir attenté à la vie d'un homme et surtout de déranger l'Ordre établi par la société de l'Ancien Régime.

La violoncelliste reprend sa complainte sous cette nuit qui, peu à peu, se met à tomber. Et lorsque son archer arrive en bout de corde, de sa voix, elle nous rappelle qu'aujourd'hui encore, au Pakistan, ce genre de procès a toujours lieu et que des femmes (parfois enceintes elles aussi) vivent toujours sous la loi des hommes.

François Faucon

## ► Le Festival des IV Colonnes

La Sauce est très heureuse et fière d'avoir organisé ce 4<sup>e</sup> Festival des IV Colonnes du 7 au 11 août dernier.

Nous avons eu l'honneur de recevoir un des plus célèbres groupes d'Afrique de l'Ouest FARAFINA (Burkina Faso) qui nous a offert une première soirée magique, riche en rythmes et en couleurs.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir également des groupes de musiques d'horizons divers : swing manouche avec les *Poumtchak*, musiques d'Orient avec les *Pêcheurs de Perles*, reggae avec les *Militan Band*, rythmes des Caraïbes avec les *Señor Holmès*, salsa avec les *Diablosón*. Ce festival a également donné une large part aux découvertes de groupes variés, locaux ou régionaux : *La Fanfare su Soleil*, de Marseille, *Jabuz* de La Faurie (05), nos inimitables



*Perdus de Vue* de Roumoules, la troupe de batucada *Paradimdoum* de Reillanne, *Pushkar Palace* de Cadenet (84), *La Boulègue's Brigad* de Ramatuelle (83), mais aussi des artistes de tous âges avec deux interventions du *Zoom Zoom Land* de Riez. Les stands d'activités picturales ont vu défiler de nombreuses petites et grandes mains et nous ont laissé quelques chefs d'œuvre !

Une programmation de qualité et variée, une ambiance festive et chaleureuse qui a accueilli plus de 1 500 personnes, un attachement particulier à l'accueil des artistes, des tarifs très accessibles, un site exceptionnel... Tout cela nous a valu de nombreux encouragements et félicitations de la part du public et des artistes, et tous s'accordent à dire que ce Festival mérite d'être connu !



Pour tout cela, La Sauce tient à remercier **tous les bénévoles** qui se sont investis dans cet événement car ce sont eux qui lui ont donné cette chaleur. La Sauce remercie aussi tous les techniciens pour la qualité de leur travail. Nous remercions Michel

Zorzan et la Commune de Riez pour sa contribution et son aide, Jean-Gabriel Bliet pour son précieux soutien, Francine Conti-Cadel et l'Office du Tourisme pour leur contribution à la diffusion, Sauveur Missud et l'équipe technique de la Mairie de Riez pour ses nombreux déplacements !

Merci également à la Mairie de Quinson, aux entreprises Mandati et Intermarché pour leur aide, aux commerçants qui ont spontanément apporté leur contribution à ce Festival (La Maison de l'Abeille, La Cave de Régusse, la boulangerie Barré, la station service Moine).

Merci à toutes les personnes qui apportent leur soutien, de quelque nature qu'il soit, à La Sauce pour cet événement.

En espérant vous avoir satisfait, rendez-vous en 2003 pour la 5<sup>e</sup> édition !

La Sauce, Route de Valensole, 04 500 Riez  
(04 92 77 79 80, lasauce04@hotmail.com)

## ► **Les concerts de l'été**

Parler musique à Riez est souvent synonyme d'une rencontre avec le sympathique président de l'Association Point d'Orgue. Paul Jean et son association ont su cet été, par des choix judicieux, nous faire passer des soirées inoubliables dans le cadre de la Cathédrale qui se prête si bien à ces manifestations. Plus de 300 personnes sont venues applaudir le concert de Gospel où le directeur musical de la formation a su faire revivre les thèmes classiques des origines de cette musique. Ce furent aussi la musique des Andes avec *Le Chant du Vent*, la maîtrise de Seine-Maritime avec Benjamin Britten et d'autres, le Quatuor de saxophones Athanéor, le duo Trompette et orgue. Un programme éclectique qui nous a enchanté.

Ce n'est pas fini. La période de Noël nous réserve d'autres surprises !



## ► **La Fête de la Renaissance**

Le succès de la Fête de la Renaissance qui s'est déroulée le 7 juillet ne peut être démenti. Quelle splendeur de couleurs et de luxe dans ces costumes de l'époque. Une fête réussie au mieux qui a enchanté aussi bien les Riézois que les gens de passage. À recommencer sûrement. Un grand merci pour le dévouement des couturières qui ont œuvré dans l'ombre pour assurer ce succès.

Mais à propos, pourquoi la Fête de la Renaissance à Riez ?

La Renaissance est un courant culturel et artistique qui apparaît à Florence en Italie à la fin du 15<sup>e</sup> siècle et qui va ensuite se répandre dans toute l'Europe. Les rois et les nobles français découvrent la Renaissance lors des guerres qu'ils

mènent en Italie à partir de 1494. François I<sup>er</sup> invite Léonard de Vinci à venir travailler en France. Une des idées centrales de la Renaissance est exprimée en 1498 par Pic de la Mirandole (1469-1527) : *La grandeur de l'homme réside dans la liberté que Dieu lui a consenti de choisir entre le monde animal et le monde divin*. Cette idée s'enracine dans les cercles d'intellectuels qui lisent et écrivent en latin, en grec, cultivent la poésie, l'histoire, la morale. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle qu'on les appellera les Humanistes.

Ce courant est porteur de changements dans de nombreux domaines : littérature (on redécouvre l'Antiquité), peinture, sculpture, architecture (châteaux de la Loire : Chambord), mentalités... Un exemple : la Chapelle Sixtine à Rome peinte par Michel-Ange.

À Riez aussi c'était la Renais-



sance comme en témoigne en particulier l'Hôtel de Mazan, la maison à encorbellement. Mais si fête il y avait, l'ambiance des rues n'était assurément pas la même. Les gens plutôt aisés se promenaient bien dans des costumes propres, ils le faisaient dans des rues sales et malodorantes, l'égout occupant le centre des rues.

### ► **La Fête du Blé**

Un spectacle d'un autre temps que cette fête qui a permis de se replonger dans un passé encore présent dans la mémoire de nos anciens. Si pour les jeunes, pour les derniers vacanciers encore présents, il était possible de parler de découverte, pour certaines mémoires du village les questions du genre : Tu l'as connu, ça ? moi le *ventaire*, je l'ai vu tourner, et le Poulet, le cheval du Toine, il le tirait le rouleau autour du mas pour fouler le blé ?



Très belle organisation à mettre au compte de l'Association

*Garden lei tradiciun* et merci aux bénévoles pour cette grande fête du souvenir car pour le «Riézois » et ses enfants, il est nécessaire de conserver la mémoire collective qui fait l'unité du groupe.

En même temps que la Fête du Blé, il était possible d'assister au concours de labour. Le vrombissement des machines modernes d'un côté, de l'autre la conduite des canard sous la surveillance d'un chien, quel contraste mais les deux ne devaient-ils pas conduire au mieux ?

### ► **Sporting Club Riézois au seuil de la saison**

Le Sporting Club Riézois pour la première fois de son histoire a obtenu des subventions du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur. Le Sporting obtient aussi pour la première fois un arbitre officiel qui arbitrera au nom de Riez dans les

championnats du District des Alpes de Football. Les éducateurs toutes catégories confondues se mobilisent pour faire de cette année une année de réalisation et de progression. Tous ceux qui veulent participer comme joueurs à cette belle aventure peuvent s'inscrire à la Station Esso.

Jean-Gabriel Bliet, Président du Sporting Club Riézois  
Membre du Bureau du District des Alpes de Football

### Le 27 octobre 2002 - Riez en Fête

Découverte du patrimoine culturel, historique et gastronomique de Riez et de sa région : marché du terroir, foire artisanale, visite guidée de la ville, du baptistère et de l'Hôtel de Mazan, animations musicales et théâtrales, spectacle équestre au Parc des Colonnes et défilé en ville. Dans les restaurants, découverte gastronomique d'un plat de la Provence. Au Bureau du Tourisme, exposition photos des vieux métiers Riézois.

Retenez cette date

**Dimanche 3 novembre 2002 à 15 heures**

*Salle polyvalente*

Concert et animation

par l'Académie d'Accordéon des Alpes de Haute-Provence

Entrée gratuite

### **Lou Coulostro** recrute

Co-organisatrice de fêtes (Renaissance, transhumance, miel, l'association Lou Coulostro, groupe provençal, prend un nouvel essor.

Toutes les personnes (homme, femme, enfant)

intéressées par les danses folkloriques seront les bienvenues.

Pour tout renseignement, téléphonez au 04 92 77 73 71.

À bientôt



# Le Comité Consultatif Tourisme et Culture

Présents : S. Lieutaud, J.-P. Sol, J. Armand, R. Marchandy, F. Conti-Cadanel, J.-P. Dabove, J. Favareille, C. Joriot, J.-G. Bliet

Excusée : E. Santiago

Le Comité Consultatif s'est réuni pour la première fois le 29 mai 2002. Le Comité Consultatif remplace les anciennes commissions extra municipales ouvertes aux citoyens voulant s'engager dans la vie de la commune. Cette réunion a donné lieu à une prise de contact et un large tour d'horizon des différents problèmes qui se posent de manière répétée à Riez. La question de la présence du symbole des offices de tourisme, le « i », est évoquée. On ne peut l'afficher qu'à la condition soit de devenir un point d'information communal ce qui est insuffisant pour une commune comme Riez étant donné les qualités de prestations apportées (ouverture à l'année, superficie, ...), soit de devenir un office de tourisme ce qui suppose des transformations importantes. La question de la signalisation du bureau de tourisme est aussi évoquée.

Pour accroître la fréquentation du baptistère, un panneau est placé à l'entrée notifiant la possibilité de visiter le musée sur simple demande.

Contact est pris avec les guides touristiques (Michelin, Routard) pour une meilleure représentation de Riez.

Le groupe va, à terme, travailler sur des projets de développement culturel et touristique.

## Infos Bureau du Tourisme

Après un mois de juillet en demi teinte, où les touristes furent un peu moins nombreux dans notre région, le mois d'août a vu une arrivée massive de visiteurs.

Avec sa meilleure signalisation, le Bureau du Tourisme n'a pas échappé à ce phénomène.

Les panneaux de l'entrée du bureau ont été repeints en bleu et blanc et de nombreux panneaux indicatifs ont été placés pour un meilleur accueil.





## À tous nos lecteurs

La **bibliothèque municipale**, animée par les membres bénévoles de l'Association *Lire Aujourd'hui*, reprend son rythme d'ouverture habituel de trois jours par semaine : **lundi de 17 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 11 h 30, jeudi de 16 h 30 à 18 h** au lieu de deux jours seulement pendant l'été.

Depuis quelques années, nous avons le plaisir de revoir des vacanciers fidèles qui viennent et profitent de la bibliothèque pour emprunter des livres au lieu de les apporter dans leurs bagages.

Les lecteurs sont de plus en plus nombreux et, à l'occasion de cette rentrée, nous avons un nouveau choix de livres pour petits et grands à proposer et cela toujours gratuitement bien sûr.

## Découverte du plâtre et de la chaux

Le 23 juin dernier, la Grand-Rue était particulièrement animée. Les Amis du Vieux Riez ont participé à la **Journée du Patrimoine de Pays** qui se tenait à Riez cette année avec les Associations Alpes de Lumière, Valorisation du gypse et du plâtre et la CAPEB.

Le projet initié par les AVR, avec l'accord de la municipalité dans le cadre des chantiers de bénévoles d'Alpes de Lumière, consistait à rénover le passage couvert jouxtant l'Hôtel de Mazan.

La veille, à la demande d'Alpes de Lumière, quelques membres des AVR sous la direction d'un maçon ont décroûté la voûte pour permettre, le lendemain, l'application d'un enduit au plâtre et à la chaux - à l'ancienne !

Pendant toute la journée, des visites de Riez étaient organisées par les AVR avec commentaires sur les façades Renaissance de la Grand-Rue qui était fermée à cette occasion.

L'Hôtel de Mazan, joyau de cette époque, restait ouvert, et le hall abritait une exposition montée par notre association présentant des documents, photos, textes, brochures, sur le thème de la gypserie (ce terme désigne les décors intérieurs ou extérieurs en plâtre moulé ou sculpté, très à la mode dans de nombreuses maisons de Riez aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles).

La restauration se poursuivra l'année prochaine par la réfection du caladage de cette impasse. Cet espace, dénommé sur le Plan Relève de 1777 *Cul-de-sac commun aux Sieurs Gaudemard et Grégoire et à M<sup>r</sup> de Mazan*, sera tellement propre et joli que les





# Le carnet de l'état civil



## Décès

- 18/06/2002 – Henri André Marius CHARPIN, né le 28/15/1923
- 11/07/2002 – Louise PAULHAN, née le 17/10/1914
- 11/07/2002 – Georgette Marie-Rose AILLAUD, veuve VALLON, née le 08/02/1930
- 25/07/2002 – Leonilda Maria DUARTE, veuve DE SOUSA MIGUEL, née le 16/03/1910
- 22/08/2002 – Katy INCHINGOLO, épouse CAIRE, née le 11/04/1955
- 24/08/2002 – Renée LEPOINTRE, veuve CRISTOFLE, née le 23/09/1930
- 28/08/2002 – Léon Félix Emile GARCIN, né le 22/10/1905
- 03/09/2002 – Pierre LEPORINI, né le 13/11/1925
- 09/09/2002 – Elise Josette DELAYE, veuve PONTISSO, né le 11/05/1925
- 09/2002 – Jean-Claude LOUCHE

## Mariages

- 02/08/2002 – Catherine MASANET et Pascal Patrick NEUSCHWANDER
- 17/08/2002 – Catherine Lydia PERRA et Thierry Roland NOYRE
- 07/09/2002 – Audrey Anne Isabelle CARRERAS et Vincent Jean MEYER

## Naissances

- 24/07/2002 – Manon Elisabeth Manuela FLORES, née à Manosque

### INFOS

Deux adresses courriel  
À votre disposition  
**mairie.riez@wanadoo.fr**  
pour le Bureau du Tourisme  
**tourisme.riez@wanadoo.fr**  
Heures d'ouverture de la Mairie  
Mairie: 04 92 77 99 00  
du lundi au jeudi  
9 h à 12 h – 14 h à 17 h 30  
le vendredi  
9 h à 12 h – 14 h à 16 h 30  
**le samedi matin 9 h à 12 h**

### Les numéros utiles

N° Urgences: 15 (SAMU)  
Pompiers: 18 et 112 (portables)  
Gendarmerie: 17  
Hôpital (médecins de garde): 04 92 77 70 10  
Pharmacie: 04 92 77 80 26  
Ambulances: 04 92 77 81 01  
Bureau de Tourisme: 04 92 77 99 00  
Déclic Météo: 08 36 68 08 08  
Crèche Halte Garderie: 04 92 77 76 66  
Centre Loisirs (12 à 16 ans): 04 92 77 73 74  
Centre Aéré (5 à 12 ans): 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à Jean-Paul Faucon sur l'adresse faucon1@wanadoo.fr ou à M. Gérard Pierrot en Mairie ou sur l'adresse courriel mairie.riez@wanadoo.fr avant le 15 décembre 2002 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.